

CR du conseil du 2 septembre 2016

- Délibérations : projet éolien Doubs Ouest :
Réunion d'information le 30 septembre 2016

Projet éolien DOUBS OUEST: promesse de constitution de servitudes relative au chemin rural dit du Bois des Âges, relevant du domaine privé de la commune (notices explicatives et projet de promesse joints à la convocation pour lecture et questions éventuelles ce jour).

Monsieur le Maire présente le contexte du projet et les principales caractéristiques du parc éolien envisagé. Il est en particulier indiqué aux conseillers municipaux que le parc éolien serait constitué de 6 éoliennes sur Pouilley-Français, outre les postes de livraison pour permettre le raccordement au réseau public.

Dans ce cadre, la Société souhaite bénéficier des droits suivants, avec faculté de substitution, sur le chemin rural dit du Bois des Âges pour les besoins du chantier, pendant la durée d'exploitation et jusqu'au démantèlement du parc éolien :

- servitude de passage sur le chemin ;
- servitude d'enfouissement des câbles inter-éoliens dans l'emprise de ce chemin,
- servitude de survol et de non-obstacle.

Le Maire présente également au Conseil Municipal la proposition de la société d'effectuer des travaux de renforcement et d'aménagement sur le chemin concerné, pour les besoins propres et exclusifs de la société. Ces travaux seront réalisés en concertation avec la commune et aux frais exclusifs de la Société.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention au profit de la Société Opale Energies Naturelles, avec faculté de substitution, ainsi que tous documents pouvant s'y rapporter.

Le Conseil municipal se prononce par 14 voix pour.